

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Band: 21 (1870)
Heft: 10

Artikel: Les Reutberge de la Forêt-Noire
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784073>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ne peut les opérer qu'à la volée; ces inconvénients nous décident à préférer les semis de printemps lesquels étant moins longtemps exposés aux souris, peuvent être disposés en lignes. Il est probable que M. Meister se convertirait aisément à cette manière de voir, s'il ne regardait pas la conservation des semences pendant l'hiver comme quelque chose de fort chanceux.

Autrefois en effet, on ne parvenait à hiverner les fâines qu'avec beaucoup de peine et quelquefois les résultats laissaient beaucoup à désirer. Je ne rappellerai pas les différents procédés employés; je me bornerai à donner une recette aussi simple que sûre. Il suffit pour atteindre le but de prendre une caisse ou un tonneau à sel dans lequel les souris ne pénétreront pas volontiers; on met au fond une couche de sable d'un pouce, puis un lit de fâines de deux à trois pouces, qu'on recouvre de sable pour continuer ainsi jusqu'à ce que la caisse ou le tonneau soit plein; on a soin de finir par un lit de sable, et l'on abrite la caisse sous un hangar.

Pour ne pas avoir au printemps trop de pierres à transporter avec les fâines, il faut passer le sable en automne à travers un crible suffisamment fin. Quand on veut employer les fâines, on prend un crible un peu plus grossier pour les séparer du sable. Si l'on n'attend pas plus tard que la fin d'avril, cette manipulation ne présente certainement aucun danger pour la force germinatrice.

Telles sont nos vues sur ce point qui se rapporte à une essence aussi digne de nos soins que toute autre. Nous désirons que les propriétaires de forêts privées, qui ne sont pas toujours à portée de recourir aux conseils d'un homme de l'art, tirent quelque utilité de ces lignes.

J. A. Schmid à Herznach.

Les Reutberge de la Forêt-Noire.

(Extrait de la Gazette badoise des campagnes.)

M. le conseiller d'Etat Vogelmann, président du comité de la société d'agriculture, a fait paraître sous ce titre un ouvrage qu'il a dédié aux agriculteurs de la Forêt-Noire (G. Braun, Carlsruhe); en raison de l'importance du sujet et du soin avec lequel l'auteur l'a traité, ce livre mérite un examen détaillé. On désigne

sous le nom de *Reutberge* des terrains d'où l'on retire alternativement des produits agricoles et du bois; les peuplements sont exploités après des périodes de 12 à 20 ans; on met ensuite le sol en culture agricole pendant 2 ans, puis on y laisse croître le bois tout en y faisant paître les bestiaux. Après l'exploitation du peuplement on amende le sol par la cendre du menu bois qu'on brûle sur place et par un écobuage ordinaire; puis on y sème du seigle ou de l'avoine, ou bien on y plante des pommes de terre. C'est à peu près le même système que celui qui est pratiqué dans l'Odenwald, près d'Eberbach, et qu'on désigne communément sous le nom de sartage.

Les *Reutberge* se trouvent dans la partie occidentale de la Forêt-Noire, particulièrement dans la vallée de la Dreisam, de l'Elz, de la Kinzig et de la Rench, où ils couvrent de grands espaces. On en évalue l'étendue à 100000 arpents soit environ 7 milles carrés; ce chiffre est plutôt trop bas que trop haut, car dans le district de Wolfach, par exemple, il y a des *Reutberge* de plusieurs mille arpents. Ce genre d'exploitation du sol est lié intimément à l'existence des domaines indivisibles, et remonte à la plus haute antiquité. A l'époque où les relations entre voisins étaient fort rares, où par conséquent chaque commune et même chaque ferme devait produire tout ce dont leurs habitants avaient besoin, l'existence des *Reutberge* était nécessaire; de nos jours, où les circonstances sont toutes différentes, cette nécessité a disparu ou ne se fait plus sentir que dans une faible mesure.

Les récoltes qu'on obtient dans les *Reutberge* sont fort maigres; il faut les arracher à un sol ingrat et au moyen de beaucoup de travaux, que le haut prix des salaires rendrait plus profitables ailleurs. Les troupeaux n'y trouvent non plus qu'une pauvre nourriture; il faut les y conduire 2 fois par jour, et il croît si peu d'herbe sur les pentes rocailleuses qu'on est obligé de leur donner à l'étable matin et soir un supplément de nourriture; on perd aussi le fumier qui reste sur le pâturage. Enfin le produit en bois et en écorce de chêne est fort peu de chose, parce que les peuplements ne reçoivent aucune espèce de soins et sont foulés et broutés par les bestiaux. Ce mode d'exploitation a donc survécu à lui-même, et doit céder la place à une économie mieux entendue. C'est ce que les hommes éclairés ont dès longtemps cherché à faire comprendre. Si leurs efforts n'ont eu que

des succès partis, si même dans l'ensemble on n'a fait que fort peu de progrès sous ce rapport, c'est que ce système suranné est une suite de l'isolement des domaines mentionnés, et que l'on a à combattre avec la ténacité de montagnards qui veulent conserver à tout prix les usages bons ou mauvais de leur pères. Le manque de bonnes voies de communications est aussi une des causes de cet insuccès. Il y a des communes, particulièrement dans le district de Wolfach, où l'on ne trouve pas même une route praticable dans le fond de la vallée, et à plus forte raison point de chemins de dévestiture pour les domaines et les forêts; on est étonné et même saisi de pitié, en voyant combien les gens laborieux sont obligés de se donner de peine pour transporter leurs fardeaux sur des pentes rapides ou par des couloirs de forêt.

Dans les cas les plus simples, on peut améliorer l'économie des Reutberge en réservant exclusivement à la production du bois les parties supérieures, les régions pierreuses et les pentes rapides, en un mot le sol forestier absolu. On établira des taillis à écorce là où le chêne peut prospérer, et des futaies d'épicéas ou même de sapins blancs dans les autres endroits. Les taillis à écorce ont pris de l'extension à cause du haut prix de leurs produits; le tan de la Forêt-Noire est meilleur que celui de l'Odenwald, et, s'il est bien soigné, il peut rivaliser avec tout autre. Aussi les habitants de la Forêt-Noire ne doivent pas craindre d'en voir baisser les prix lorsque la production surpassera les besoins locaux. Pour les épicéas il faudrait admettre une courte révolution, afin de produire des perches à houblon; cette culture donne une rente élevée, si l'on ne fait pas comme les mauvais économistes qui vendent leurs produits avant qu'ils aient atteint toute leur valeur. Dans quelques cas il conviendrait même d'élever des coudriers ou des bouleaux, mais ce ne sera que lorsqu'on pourra vendre les produits pour en faire des liens ou des cercles de tonneaux. A l'époque de transition, et plus tard si cela est absolument nécessaire, on pourra faire parcourir ces différents peuplements à partir de la 6^{ème} année; cependant il vaudra mieux garder les bonnes vaches à lait à l'étable. On pourra aussi faire une récolte de seigle dans les taillis à écorce après chaque révolution.

Les parties inférieures des Reutberge devraient être trans-

formées en pâturages permanents, non pas pour les abandonner ensuite à leur sort, mais pour leur donner les soins convenables. Par exception on pourrait en transformer de petites parcelles en prés, en champs, en vignes ou en châtaigneraies, mais ce ne serait que dans des cas rares qui pèsent peu dans la balance. Avec ces améliorations il faudra faire marcher de front celles des champs, des prés et de l'éducation des bestiaux; il y a encore beaucoup à faire sous ce rapport, surtout en ce qui concerne les prairies; on en voit qui sont marécageuses, tandis que d'autres sont arides. Enfin il faudrait établir des chemins vicinaux, sans cela les autres réformes ne seraient que des demi-mesures.

Si ces conseils judicieux étaient suivis, on aurait plus de bois, de fourrage, de bestiaux, d'engrais et de céréales; la contrée serait mieux protégée contre les vents secs et les rayons brûlants du soleil; l'assainissement des marécages rendrait le sol plus chaud et la période de la végétation plus longue; les terrains acquerraient une plus grande valeur, et il en faudrait moins pour nourrir une famille.

Voilà en résumé le contenu de cet excellent ouvrage, que nous recommandons à tous ceux qui prennent intérêt à la chose; ils feront bien d'examiner eux-mêmes les chiffres donnés sur les résultats des différentes modes de culture, et de se pénétrer des conséquences qui en ressortent. Comme nous l'avons remarqué, l'existence des Reutberge dépend de celle des domaines indivisibles, et à cet égard les avis sont différents. Les uns pensent que s'il n'y avait pas d'entrave au partage de ces domaines, l'amélioration des Reutberge serait déjà effectuée; d'autres croient le contraire, et d'autres encore attendent la cessation des abus des progrès de l'économie rurale et forestière. L'auteur se réserve d'exposer plus tard ses idées sur cette question controversée, après qu'il aura fait les recherches nécessaires sur les lieux. Il termine en disant: «Quelle que soit la diversité des opinions à cet égard, la nécessité d'une amélioration dans l'économie des Reutberge n'est contestée par personne; le comité de la société d'agriculture doit maintenir la question dans son ordre du jour, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à réveiller le zèle et l'énergie des possesseurs de domaines indivisibles.» Nous nous associons pleinement à cette conclusion.

R.
